

## **L'extension du tramway de Marseille bénéficie d'un soutien européen de 115 millions d'euros**

Le projet d'extension nord/sud du tramway de Marseille (phase 1) est financé par l'Union européenne dans le cadre du programme de Facilité de Prêt au Secteur Public (FPSP), avec une subvention de 15 millions d'euros et un prêt de 100 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement (BEI). Le budget total du projet s'élève à 320 millions d'euros.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme d'investissement plus large lancé par la Métropole Aix-Marseille-Provence en 2021 dans le secteur des transports. Il vise spécifiquement à :

- prolonger la ligne de tramway nord-sud de Marseille de 6,2 km ;
- construire des bâtiments de stockage, de maintenance et des bâtiments techniques pour le matériel roulant ;
- réaliser des travaux paysagers autour de l'infrastructure et des nouvelles stations de tramway.

Le projet d'extension du tramway améliorera la performance et la qualité du réseau de tramway à Marseille, renforcera la qualité et la diversité des services de transport public dans la région, offrira une alternative aux voitures privées, encouragera la mobilité douce et les changements de comportement pour les citoyens locaux et régionaux vers une mobilité urbaine plus durable.

Le projet devrait apporter des avantages en termes de gain de temps pour les passagers, de réduction de la congestion routière, de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, d'amélioration de l'accessibilité dans la ville et de création d'environ 75 emplois.

### **À propos du programme PSLF**

La facilité de prêt au secteur public (FPSP) est le troisième pilier du mécanisme pour une transition juste (MTJ), un outil essentiel du plan d'investissement du pacte vert pour l'Europe pour faire en sorte que personne ni aucune région ne soit laissée pour compte dans la transition vers une économie neutre pour le climat.

Le FPSP combine des prêts de la Banque européenne d'investissement (jusqu'à environ 6 à 8 milliards d'euros) avec des subventions de la Commission européenne (jusqu'à 1,3 milliard d'euros). Le soutien combiné vise à mobiliser des investissements supplémentaires en faveur des entités du secteur public dans les régions les plus touchées par la transition climatique et énergétique (comme les Bouches du Rhône), telles qu'identifiées dans les plans territoriaux pour une transition juste, afin de répondre à leurs besoins de développement dans le cadre de la transition vers une économie neutre pour le climat. Ces plans sont élaborés par chaque État membre de l'UE et décrivent les défis à relever dans chaque région en transition juste, ainsi que les besoins et les objectifs de développement à atteindre d'ici à 2030.

La combinaison du prêt de la Banque européenne d'investissement et de la subvention de la Commission facilitera le financement de projets qui ne génèrent pas suffisamment de recettes pour couvrir leurs coûts d'investissement. La mise en œuvre du PSLF est gérée par la CINEA.

### À propos de CINEA

L'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) est une agence exécutive créée par la Commission européenne pour mettre en œuvre certaines parties des programmes de financement de l'UE dans les domaines des transports, de l'énergie, de l'action pour le climat, de l'environnement, de la pêche maritime et de l'aquaculture. La CINEA vise à soutenir ses bénéficiaires, à établir des partenariats solides, à fournir une gestion de programme et de projet de haute qualité, à favoriser un partage efficace des connaissances et à créer des synergies entre les programmes, afin de soutenir une Europe durable, connectée et décarbonée.

### À propos de la BEI

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les 27 États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI accorde des prêts aux secteurs public et privé pour soutenir des investissements de qualité contribuant à la réalisation des grands objectifs de l'UE. En 2023, la France a été le premier bénéficiaire de financements de la BEI dans le domaine de la transition énergétique et écologique, avec un investissement global de 6,9 milliards d'euros dans les énergies renouvelables, la mobilité propre et l'efficacité énergétique. En tant que partenaire des collectivités locales et régionales, la BEI a consacré l'an dernier 2,3 milliards d'euros au financement des transports publics ferroviaires et urbains et de la mobilité douce, son premier secteur d'investissement en France l'année dernière.

Opération réalisée avec :

